Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 57 (1919)

Heft: 48

Artikel: Lointains échos de la mobilisation

Autor: E.B.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-215110

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 22.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Finnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1er. étage). Administration (abonnements, changements d'adresse), Imprimerie Ami FATIO & Cio, Albert DUPUIS, succ. GRAND-ST-JEAN, 26 - LAUSANNE

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la "PUBLICITAS" Société Anonyme Suisse de Publicité LAUSANNE. or dans ses agences.

ABONNEMENT: Suisse, un an, Fr. 5 50; six mois, Fr. 3 — Etranger, un an, Fr. 8 20. ANNONCES: Canton, 15 cent. - Suisse, 20 cent. Etranger, 25 cent. - Réclames, 50 cent. la ligne ou son espace.

Les annonces sont recues inequ'en icudi à midi.

Sommaire du Numéro du 29 novembre 1919. — La cure de Baulmes (Jean des Sapins). — Lè z'einfants ao dzo de voua (Marc à Louis). — Lointains échos de la mobilisation. — Pastel (Marc Monnier). — Les hercules il y a cent ans. — Pétabosson (Djan-David). — Question de mots (G.-W. Moser). — L'Anglais et lo pére David (A. R.). — Les rôdeurs. — Feuilleton: La Fée aux Miettes, par Charles Nodier. — Boutades.

LA CURE DE BAULMES

PAREILLE à un château féodal, elle se dresse sur une éminence contreforts du Jura. Brusquement la montagne finit; la pente devient plus douce et, après les pins, les sapins et les hêtres rabougris qui cherchent leur vie entre les fentes des rocs, voici la région des vergers, des pelits vallons fleuris, des prés en terrasses au milieu desquels se cache le village.

Ses bonnes maisons campagnardes, avec leurs galeries à jour, leurs larges avant-toits et leurs petites fenêtres ouvertes au soleil, semblent être venues se blottir là pour demander à la cure aide et protection : émouvant rappel de l'époque où, de son château-fort, le seigneur protégeait ses féaux sujets contre les invasions fréquentes des chevaliers pillards.

A un jet de pierre des derniers rochers, au milieu d'un verger en pente planté de vieux pommiers moussus, la cure s'élève, lourde et massive, pareille à un édifice moyennageux. Rien ne la domine, sinon l'église qui, avec le cimetière, occupe toute la colline voisine, et la grande forêt de sapins qui escalade les rochers de l'Ermitage, gravit les pentes, descend les ravins, contourne les pâturages et monte jusque près des sommets.

Dans ce merveilleux cadre de verdure et de rochers abrupts, la cure dresse vers le ciel son haut toit brun, pareil à un capuchon gigantesque. Et plus près, les dépendances, plus basses, comme il convient, disparaissent sous une végétation de plantes grimpantes. La route de la montagne passe devant la haute façade aux fenêtres étroites et aux contrevents verts et blancs, un marronnier, au feuillage puissant, couvre de son ombre le petit chemin au fin gravier et dans la petite cour carrée la fontaine coule. Suivez ce chemin, passez sous le mur d'enceinte qui disparaît sous le lierre robuste et regardez les larges blocs de tuf dont il est formé; tout de suite vous distinguez la trace d'une porte ancienne, et plus bas, voici deux meurtrières où peut-être des hommes d'armes montèrent jadis la garde.

Mais la végétation a tout envahi, et cette évocation du moyen-âge disparaît quand on examine le bâtiment lui-même, tout à fait pareil à un manoir du dix-huitième siècle. Sous les felêtres, placées au petit bonheur, passe une glyine dont les grappes violettes embaument l'air. Ine porte verte donne accès à une longue ram-Pe d'escaliers aux marches usées par le temps. Et voici le vestibule sombre d'où l'on pénètre dans la cuisine — sombre également — parce que tournée au nord.

D'abord on n'aperçoit que le foyer, le vaste fover surmonté de la haute cheminée au large manteau. Puis le regard s'habitue à cette demiobscurité. Le plafond a des poutres mal équarries et par la petite fenêtre les premiers rayons du soleil levant doivent, en été, jouer contre les murs de cette pièce.

Tournées généralement au midi, les chambres sont toutes de dimensions moyennes et de forme irrégulière. Mais partout les murs sont d'une épaisseur démesurée. A la base, ils atteignent environ un mètre soixante, aussi, quand on pénètre dans les caves, a-t-on l'impression d'entrer dans les prisons d'une antique forte-

Des fenêtres, encadrées de verdure, on voit les toits bruns du village, les campagnes fleuries, un coin du lac de Neuchâtel et, plus loin, le grand plateau vaudois qui s'étend jusqu'aux Alpes, perdues, là-bas, dans la brume.

Tout près, le grand jardin potager s'étale au soleil. Tulipes, pivoines, roses trémières et giroflées - toutes les fleurs du vieux temps voisinent avec les carreaux de légumes. Et entre les rosiers, qui fleurissent de bonne heure, passent de petites allées bordées de buis, se rejoignant toutes près de la pièce d'eau.

Mais il a beau embrasser l'horizon, le regard s'arrête involontairement sur la colline voisine où s'élève l'église, jadis dédiée à St-Pierre, et qui maintenant dresse sa masse carrée et nue à une faible distance. Son large clocher bourguignon est surmonté d'une haute flèche et, à travers les petites fenêtres en ogive, la voix puissante des cloches s'échappe, passe sur le village, monte vers les rochers et remplit l'espace. JEAN DES SAPINS.

Cri du cœur. - M. X. à une dame en visite: - Et vous, chère Madame, quel âge aviezvous quand vous vous êtes mariée ?

- Je ne sais plus au juste, mais ce que je sais, par exemple, c'est que je ne devais pas avoir l'âge de raison.

Le règlement. - Un pauvre diable famélique et dépenaillé se présenta hier à la chancellerie afin d'obtenir un passeport :

Votre profession?

Je n'en ai pas... je vis comme je peux.

Vous n'avez pas de profession ?

- Non, monsieur.

 Alors mettons : « Rentier ; » c'est le règlement.

LÈ Z'EINFANTS AO DZO DE VOUA

è z'affére l'ant bin tsandzî du lè z'autro iâdzo, po lè bouîbo principalameint. Dein lo vîlhio teimps, le z'einfant vozeyîvant lau pére et mére. La demeindze la vèprâ sarant pas saillà sein que l'aussant demandô la permechon. Et pu faillâî ître revenu à l'ottô po gouvernâ, se on ètâi on valet, âo bin po fére lo petit goutâ, se on ètâi onna fèmalla. A midzo, faillâi medzî sa soupa, âo bin gâ! on la retrovâve retsaudâïe po son goutâ; pas quiestion d'ître gormand. On devessâi obeï, sein quie, malheu! on êtâi su de passâ pè lè z'estrivière.

N'è pas quemet lè dzouveno de vouâ. On lè z'a tot laissî fére. Sant pas pî bin adrâi fé que diant teà lau pareint. Se voliant saillî, on sâ pas quand revindrant. Prègnant lau locipède et pu... dzibllie! Lo pére pâo prau gouvernâ et ta mére ein sarâ quitta po fére lo café. Revindrant quand que sâi et sè fotrant de clliau que sarant prau n'hardî po lau dere que sant trau restâ. Se n'âmant pas la soupa, on lau baille à la pllièce tote sorte de bon z'affére. N'ant pe rein mé de respet po nion, que sâi lo syndico, lo municipau, lo régent, lo menistre, brèfe quin précaut que sâi. Ne sé pas, mâ tote clliau z'histoire de bochevouiski lau z'ant rein fé de bin!

Prau suque cein vo venî que lè pareint dèvetrant demanda la permechon à lau mousse, et na pas lo contrèro. L'autr'hî lâi avâi duve galèze fèmalle, prau su que l'avant treinte ans eintre lè duve, que sè devasâvant à catson. Ne sé pas cein que l'avant tant à sè racontâ, mâ à lau mene, à lau rize, on vayâi que ne sè recordâvant pas lo lâvro dau saint-hommo Jobe de la Bibllia. Seulameint s'étant pas tsouye bin adrâi et n'avant pas fé atteinchon que lau mère, que l'étant dein la pâilo delé lè z'avant oyu. Lè dzouvenette l'ant fini pa s'ein apècadre et iena ie fâ à l'autra:

Crâïo bin que noûtrè mère l'ant attiutâ!

Pouh! et pu d'ailleu, on pâo lau racontâ cll'histoire: ie sant maryaïe!

... Crasette, iô sarâi-vo se n'ètant pas ma-

MARC A LOUIS du Conteur.

Embarras peu commun. — Deux jeunes garcons ne trouvaient, chose étonnante, aucune peccadille à avouer à confesse. Ils en étaient presque confus.

Un jour, passant devant un abricotier chargé de beaux fruits, ils le dépouillent complètement.

Cet exploit accompli:

- Eh! bien, dit l'un des coupables, cette fois, nous avons un bon péché sur la conscience.

- Oh! oui, fait l'autre, on peut maintenant aller à confesse. - V. P.

Chacun son goût. - Un aubergiste avouait qu'il préférait garder un panier de prunes que deux femmes. Il avait été marié deux fois et l'une de ses femmes s'était échappée. Impossible de la retrouver. — V. P.

LOINTAINS ECHOS DE LA MOBILISATION

n de nos abonnés, qui avait cédé pendant quelques mois d'hiver sa maison de campagne située dans une petite localité des Franches-Montagnes, à l'état-major d'un bataillon de la Suisse centrale, pour en faire une « Soldatenstube », vient de trouver, dans le tiroir d'une table, le brouillon d'une lettre très touchante dans sa naïveté, qu'un soldat, au cœur meurtri, écrivait à un sien ami de langue française. Voici la partie principale de cette let-

« ... les rayons de soleil éclairent ma cham-« bre et ils pénètrent aussi dans mon cœur ma-« lade. Mais pourquoi t'écriés-je tout ça, je ne « veux pas ta pitié, au contraire tu dois rire de « ma folie. Seulement une fois tous dire qui me « pèse, ça fait du bien et après je supporte tous « beaucoup plus légèrement. Elle, ma bien-ai-« mée, va mourir, je n'ose pas penser à l'après, « j'étouffe et personne peux m'aider. Personne « comprend comme je souffre à cette pensée; « je l'ai aimée plus que ma vie mais je n'aurais « jamais pu dire mes sentiments pour elle et à « présent c'est trop tard, elle a marié un autre « et bientôt elle quitte cette terre rempli de mi-« sère et soupir pour aller dans une autre où « on ne voit jamais de larmes. Je sais, elle n'é-« tait pas du tout heureuse dans cette mariage, « car elle aimait seulement moi et elle s'avait « trouvé isolé et abandonné et elle avait beau-« coup se réroujouit sur le venu de son petit « fils; heureusement celui-ci, ayant vu une « sixaine d'heures cette monde, est mouri et sa « jeune mère le suive bientôt. Voila tous et « quand on te le raconterai autrement soie as-« suré que tous est la propre vérité. Tu me de-« mande pourquoi n'ai-je pas épousser ma bien « aimée; parce que j'étais un imbécile et croyais « qu'elle aimait quelque autre... »

Un autre épisode de la mobilisation. Il s'agit cette fois d'un brave fusilier vaudois fonctionnant comme garde de voiture à ". Il sollicite un congé et libelle comme suit sa demande :

« Au commandant de la …. 1918. « Le fusilier X. demande 6 jours de congé. Motif: Ma femme étant seule à la maison, je désire aller labourer et planter les pommes de

(Communiqué par E. B.)

Tout est là! - On parlait de la fièvre aphteuse et de ses ravages.

- Mon té, je crois qu'on fait bien des histoires avec cette fièvre aphteuse. Regardez-voir mon frère, disait une brave paysanne, il est allé dans toutes les écuries du village où il y avait des bêtes malades pour les soigner, et les siennes n'ont jamais rien eu. Comme quoi il n'y a qu'à ne pas avoir peur.

La marche rouge, La marche des gre-nadiers, extraites de la pièce historique « La Fête de juin », de E. Jaques-Dalcroze. Transcription pour piano à 4 mains, par R. Charrey. Fœtisch frè-res. (S. A.), éditeurs, Lausanne. — Faire une bonne marche bien marchante n'est pas facile. Aussi som-mes-nous particulièrement heureux de signaler la publication, par la maison Fœtisch, de deux marches de E. Jaques-Dalcroze, la Marche rouge et la publication, par la maison rectisen, de deux marches de E. Jaques-Dalcroze, la Marche rouge et la Marche des grenadiers, tirées l'une et l'autre de la « Fête de juin ». Certes, elles sont entraînantes ces marches-là, avec leur rythme bien accusé, leur harmonie franche et pleine, leur contour mélodique net. Et pas une des banalités qui déparent trop souvent ce genre,

PASTEL

TE lui dis un jour, la voyant si belle, (Nous suivions tous deux le même chemin): Veux-tu me donner ton cœur? « fdit-elle.

Et puis sur son cœur, elle mit sa main.

« Pouquoi mets-tu là ta main blanche et fine?» Dis-je à la fillette aux cheveux dorés. Mais elle, en prenant des airs de dauphine : « Cherchez bien, dit-elle, et vous trouverez. »

Je restai muet devant cette enfance Oui me lutinait d'un souris moqueur... Puis elle ajouta : « C'est pour ma défense : Qu'on prenne ma main, si l'on veut mon cœur. »

Ah! que voilà bien le siècle où nous sommes! Qu'on était plus jeune au bon temps ancien! Comme à belles dents on mordait les pommes! Comme on s'aimait mieux, comme on s'aimait bien!

Les bois n'étaient pas taillés en charmilles, On ne songeait pas toujours à demain;

Loin d'avoir la main sur le cœur, les filles Avaient simplement le cœur sur la main.

MARC MONNIER.

LES HERCULES IL Y A CENT ANS

Es exploits splendides de Cherpillod, qui finit toujours par tomber son adversaire, quel qu'il soit, blanc ou noir, frêle ou membré, ravissent l'amour-propre des Vaudois et naturellement, en premier lieu, des Sainte-Crix. Il semble que ce serait une déchéance nationale si un beau jour, qui serait laid, Cherpillod était déclaré vaincu. Car, n'est-ce pas, il n'y a rien de truqué dans ces passes fameuses. Il y a un coup à donner, telle la botte de Nevers, qui ne manque jamais son effet. Tout au plus peut on être surpris de ce que, malgré l'expérience, les rivaux de notre Lagardère se laissent toujours aller à un succès facile en dépensant dès le début toutes leurs ressources. car c'est le meilleur moyen de ne pouvoir rèsister à celui dont les forces sont restées intactes. Est-ce que l'hypnotisme ne jouerait pas un certain rôle dans les jeux athlétiques?

D'ans la banlieue lausannoise, dernièrement, de nouveaux artistes forains se sont installés. Ils ont un programme plus varié que ceux de 1819. Seulement quelque chose nous chiffonne. Jusqu'à aujourd'hui nous étions habitués aux exercices classiques sur la corde tendue. Les souvenirs des Knie reviennent en foule. Or, sur l'affiche des Buhlmann, il est question de câble aérien. Voilà qui nous change les habitudes. Alors, retournons un siècle en arrière, La Feuille d'avis de Lausanne du 25 septembre 1819 ne parle ni de corde tendue ni de câble aérien, son langage évolue autour du poids et, comme vous le lirez, il y avait alors déjà des types épatants et d'une sincérité parfaite, car pour la lutte on prévenait le public que dans tel ou tel exercice X serait le vaincu et Z le L. Mn.

Spectacle extraordinaire. Exercices de force.

MM. les hercules auront l'honneur de donner jeudi 23 septembre 1819 une troisième représentation de leurs exercices. Voici quelquesuns des tours que feront ces hommes extraordinaires, et qu'on ne peut citer sans le plus grand étonnement:

1º Bras de Fer montera par deux cordes perpendiculaires à la hauteur de quinze pieds, ayant un poids de 50 livres aux pieds. 2º Paul sautera sur une table à pieds joints, ayant un poids de 50 livres à chaque main. 3º L'Hercule enlèvera, à la force des reins, un fardeau de 1500 livres avec aisance et facilité. 4º Bras de Fer s'élèvera à la force des poignets, sur le dossier de deux chaises, se tiendra horizontalement, ayant un poids de 60 livres sur le dos. 5º Paul franchira une table, ayant un poids de 60 livres aux mains. 6º L'Hercule, par une force de jarret extrardinaire, montera sur une chaise, se renversera jusqu'à terre et se relèvera, ayant un poids de 50 livres à chaque main. 7º Bras de Fer enlèvera et tiendra un poids de 50 livres, bras tendu, d'un seul doigt. 8º Paul enlèvera un chapeau à la force du jarret, à la hauteur de 10 pieds, courant contre une planche debout. 9º L'Hercule se mettra à genoux, ayant un homme sur l'épaule et un autre sur les bras, se relèvera avec promptitude. 10º Bras de Fer montera à un arbre et se tiendra, le corps horizontalement placé. 11º Paul montera sur une table, à la force d'un seul jarret, tenant 150 livres aux mains et se tiendra en équilibre. 12º L'Hercule et Paul termineront leurs exercices par la lutte, à l'instar des gladiateurs romains, dans laquelle l'Hercule enlèvera Paul, à la force d'un seul bras, et le jettera à 10 pieds loin de lui. L'Hercule fera des poses d'après l'antique, qui surprendront les amateurs.

Le spectacle commencera à 7 heures du soir, à la salle Duplex. Le prix des places est de 10 batz pour les premières, 8 batz le parquet, 5 batz pour les secondes, et 3 batz les troisièmes.

La Patrie suisse. — Mirage fidèle de notre vie nationale, la Patrie suisse nous apporte, dans son numéro du 12 novembre, avec vingt-quatre superbes gravures illustrant une douzaine d'articles, l'écho des derniers événements; trois portraits: Eugène Ruffy, M. Henri Simon, conseiller d'Etat vaudois, M. François Gos, peintre et sculpteur; de belles vues de l'Alphubel (Saas-Fee), de Gsteig, de Meiringen et des curieuses découvertes faites dans son église. La remise des médailles aux soldats et Meiringen et des curieuses découvertes faites dans son église. La remise des médailles aux soldats et vétérans de Château-d'Œx et de Montricher, le monument que la Société de Zofingue a remis à la ville de Zofingue, où elle a été fondée il y a cent ans; le monument inauguré dans le cimetière de Montreux à la mémoire des internés alliés décédés dans la contrée, l'aviateur Eric Bradley, survolant le Bout-du-Monde, avec son appareil « Avro », et l'hydroplan géant venu de Friedrichshafen à Zurrich.

PÉTABOSSON

On nous écrit d'Epalinges :

« Un de vos lecteurs vous demande l'origine du nom de pétabosson donné aux officiers de l'état civil. Vous le savez bien, mais sans doute avez-vous été curieux de voir si les réponses varieraient. Pour moi, il n'en est qu'une : bosson ne signifie pas ici le buisson, mais la poche ou le gousset. Donc le pétabosson est celui qui fait péter le gousset; car tous ceux qui se marient savent qu'on ne s'unit pas sans entame son pécule plus ou moins fortement. »

DJAN-DAVID.

QUESTION DE MOTS

Nous avons reçu la lettre que voici :

Lausanne, 23 novembre 1919.

B IEN que de langue allemande (je suis un vieux Bernois), je lis toujours avec beaucoup d'intérêt votre journal et particulièrement vos articles concernant certaines particularités de la langue française, telle qu'elle est parlée chez nous.

Votre numéro du 22 courant contient un article intitulé D'un bord à l'autre de la Sarine. Il y a, à mon avis, une petite erreur d'interprétation qui, du reste, ne mérite pas même d'être relevée. Dicton d'Orvin : « Quand les schpatzes se virent dans la chtoube, c'est signe de règue. Je ne crois pas que « chtoube » signifie « chambre », mais « poussière » (« Staub »), ce qui correspond à la réalité. Quand le temps ver changer, vous voyez les moineaux, comme le poules et les pigeons, se baigner dans le sable ou la poussière des routes, dont le motif est la démangeaison causée par la vermine.

G.-W. Moser, Café du Chat Noir, Lausanne.

L'ANGLAIS ET LO PÉRE DAVID

AI a tsi Sami, à Villâ-lè-z'Adzès, onna peinchon d'étrandzi. On grand diabllo d'Anglais retzo et fiè comm'on pu, et que l'a adi onna demi-dozânna dè tsein apri sè tsaussè, lè s'y traovâvè y a quoquè tein. Le baille a medzi à cè « lévriers » 'na sorta dè biscuits fabriqua tot esprès et qu'on traovè dein lè boutequè.

On dzo que n'ein avai pllie mein, l'eintrè dein la boutequa dâo veladzo:

- Ai-vo dâi biscuits dè tsein, dein voûtra baraque dè rein dâo tot? que fâ âo père David, que servessâi les dzein, tandu que sa fenna bevessâi son câfé.

Dussè ein restâ onco on pou, répond David. Et, lo vouaitein dein lè ge : Faute-te vo lè mettrè dein on cornet, âo bin se vo volliâi lè A. R. medzî ice?

Coquille. - On vient de lancer une affaire de mines de n'importe quoi. Les prospectus, très affriolants, du reste, contiennent cette désas treuse coquille :

« Cette mine est certainement la plus rich? du monde en filous. »